



Formation des vérificateurs 2023–24

Module:

C2

Spécifications du module et du prestataire

Mesures de longueur

Groupe cible:

- *Responsables et collaborateurs d'un office de vérification, d'un laboratoire de vérification, d'un laboratoire d'étalonnage ou d'essai.*
- *Autres intéressés, p.ex. responsables ou collaborateurs QS auprès d'entreprises de fabrication.*

Durée:

- *12 heures de théorie et de travaux pratiques dans les laboratoires de METAS.*
- *24 heures d'exercices pratiques sur le terrain. Attestation requise.*

Conditions d'admission:

Voir l'article 2 du règlement de formation actuel de METAS.

Objectifs de la formation:

Le participant connaît les bases de la technique de mesurage et les exigences légales afférentes aux différentes catégories de mesures de longueur. Il maîtrise la vérification et applique correctement les prescriptions.

Contenus du module:

- *Bases des techniques de mesure de longueur.*
- *Exécution de l'ordonnance du DFJP sur les instruments de mesure de longueur (RS 941.201) et de ses directives.*
- *Connaissances des recommandations OIML R 35, R 129, R85-1, R 80-1 et d'autres règlements normatifs.*
- *Équipement du vérificateur.*
- *Réalisation pratique des vérifications.*
- *Camions-citernes et jaugeurs (Peilstab).*
- *Citerne de stockage ALG.*
- *Instruments de mesure multidimensionnelle.*

Contrôle des compétences:

Examen écrit dans le cadre du module C.

La réussite de l'examen est une condition d'admission à l'examen professionnel supérieur pour l'obtention du diplôme fédéral de vérificateur des poids et mesures.

Durée de validité:

5 ans.

Prestataire:

METAS, Lindenweg 50, 3003 Bern-Wabern.

Remarques:

Aucune.

Coûts:

Coût total du module C (C1 à C2): Fr. 3'000.-

Les cours (à l'exception des frais d'examen des modules) sont gratuits pour les vérificateurs désignés par le canton, conformément à l'article 3 du règlement de formation actuel de METAS.